

LES AMIS DU PARC

LETTRE AUX ADHÉRENTS

Chers adhérents,

La nouvelle année a déjà commencé il y a quelques jours, il est encore temps que nous vous adressions nos meilleurs vœux.

Tout le conseil d'administration, ainsi que les adhérents qui ont demandé à rejoindre le conseil (ils vous seront présentés lors de notre assemblée générale du mois d'août), vous souhaitent une année 2023 excellente, pleine de Bonheur, de Joie, du plaisir de se retrouver en famille ou entre amis. De tous ces petits moments où l'on ressent le picotement caractéristique de la beauté des choses ou des êtres. Nous vous souhaitons aussi de passer toute l'année 2023 en excellente santé, et nous l'espérons en Paix.

Notre association termine l'année avec une belle montagne de dossiers où nous nous sommes impliqués grâce à vous et pour nous tous. Vous trouverez dans les lignes suivantes un petit résumé des pages que nous sommes en train d'écrire.

L'année 2023 apportera son lot de changements, de nouveautés, à commencer par notre rendez-vous de fin juillet au Marché du parc. Vous ne vous en souveniez plus... Pas d'inquiétude on vous en reparlera.

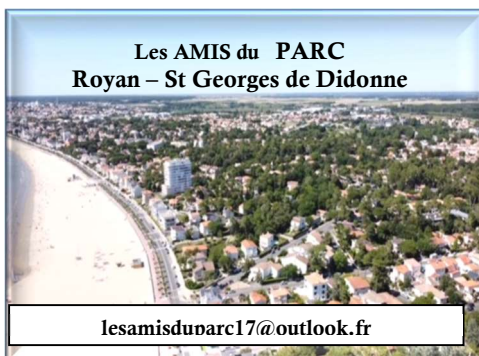
Je voudrais profiter de cette allusion au Marché du Parc pour saluer tous les commerçants tant du Marché que des alentours proches, non seulement pour leurs bons produits et services, mais aussi pour leur gentillesse et leur souhaiter aussi une très bonne année 2023. Un grand MERCI pour faire vivre notre beau marché.

Comme c'est maintenant devenu traditionnel, vous trouverez dans ce numéro les photos des membres de notre Conseil d'Administration. L'objectif est que vous puissiez nous reconnaître facilement et nous faire part de vos interrogations, de vos inquiétudes, sur le quartier du PARC, de part et d'autre du Riveau. N'hésitez pas, nous sommes tous à VOTRE SERVICE, pour le bien de notre espace de vie.

Notre force, c'est Vous en tout premier lieu, mais c'est aussi l'investissement sans faille de l'équipe qui gère notre Association, et que je tiens à remercier pour leur dévouement.

Vous pourrez aussi me joindre par mail : lesamisduparc17@outlook.fr, ou sur mon portable 0616370317 si urgence ; en cas de non réponse, merci de laisser un message avec vos coordonnées et l'objet de votre appel pour que je puisse vous recontacter rapidement.

Didier FOULT



Le TROMBINOSCOPE



Didier FOULT
Président

Michel BALDACCHINO
Vice-Président

Patrick BAYEUX
Trésorier

Michel DARCY
Secrétaire

Yves-Marie LECLERCQ

Christian MOREAU

Jean-Marie BALLET

Sommaire

Page 1 : Editorial
Trombinoscope

Page 2 : Le père Noël passe en avance
Le Riveau se sécurise

Page 3 : Le quartier du parc côté Royan
Collège Emile Zola

Page 4 : Le quartier du Parc côté Royan

Page 5 : le quartier du Parc côté Saint Georges

Page 6 : Les prédateurs de nos jardins

Page 7 : La villa Aigue-Marine nous écrit

Page 8 : Les bons plans
Cotisation 2022 - 2023

A noter dans vos agendas
Assemblée Générale de l'Association

16 août 2022
à 15 Heures

(Accueil à partir de 14H30)

- Maison des associations
61 Rue Paul Doumer
Royan

Le père Noël est passé dans le Parc dès Octobre

REPARE ROUTE

Nous avons écrit dans notre dernière lettre un article intitulé « Un gravillonnage qui saupoudre le mécontentement ».

Lors de notre assemblée générale nous avons entendu parler d'un enrobé à froid qui aurait le gros avantage d'être bien moins cher à l'achat et à l'application qu'un enrobé à chaud.

La mairie de Royan a entendu nos remarques sur l'état des voiries du Parc, et comme votre association a un caractère « un peu » exigeant et demande lors des réfections de fonds que les câbles soient enterrés, il n'était pas envisageable pour les finances de la commune de refaire toutes nos rues.

Par contre une solution d'attente avec ce « répare route » était possible.

Figurez-vous que grâce à l'équipe municipale avec en tout premier lieu Monsieur le maire P. Marengo, le père Noël est passé dans le Parc en avance... dès le mois d'octobre 2022.



Ce n'est pas 1 ni 2 avenues qui ont fait l'objet de ce traitement mais 12 avenues qui ont bénéficié de ce nouveau revêtement.

- L'avenue des Acacias
- L'avenue du Bois
- L'avenue Henri Boulan
- L'avenue de la Clairière
- L'avenue des Futaies
- L'avenue de Maisonfort
- L'avenue des Ombrages
- L'avenue du Parc
- La rue Lucien Poullain
- L'avenue du Rond-Point
- L'avenue des Semis (en partie)
- L'avenue des Tennis

Nous tenons vivement à remercier toute l'équipe municipale pour cette marque de reconnaissance pour le quartier du Parc, une des vitrines de la ville de Royan.



Le Riveau se sécurise

Les travaux de sécurisation du Riveau, que les municipalités de Royan et de Saint Georges de Didonne s'étaient engagées à faire se poursuivent avec l'achèvement de la phase 2.

Gros travaux et bel ouvrage comme le montre la photo ci-dessous



Mais quelle heure est-il donc ?



Moins 10 ou Moins 20 ???, c'est vrai que pour faire ses courses les commerçants ne vous en tiendront pas rigueur, mais c'est quand même assez maladroit pour une si belle horloge à 3 cadrans de ne pas savoir ne donner qu'une seule et même heure, à moins qu'un nouveau fuseau horaire ait été discrètement (pendant la nuit) placé juste sous cette horloge...

Notre horloge du marché mériterait aussi un petit coup de pinceau en même temps qu'une bonne remise à l'heure.

Ces horloges à 3 cadrans sont aussi une signature de la ville de Royan, qui en a plusieurs... On vous lance un défi : l'association vous laisse le temps que le cadran de droite passe à l'heure de gauche pour nous écrire combien la ville de Royan a d'horloges de ce type.

Comme on le dit souvent, « avant l'heure ce n'est pas l'heure et après l'heure c'est plus l'heure », par contre c'est bien maintenant l'heure d'une petite remise en forme de notre horloge.

Un grand MERCI d'avance à la municipalité, qui sait parfaitement être à l'heure pour les rendez-vous avec votre association.

LE QUARTIER DU PARC côté ROYAN

Les arbres du Collège Emile ZOLA

Ou comment rendre contagieuse une grosse colère de votre association, qui a contaminé la Mairie de Royan et même au-delà...



De tout temps les bruits de tronçonneuse ont attiré les adhérents de notre association, puisque nous sommes attachés profondément au respect de notre Parc et de ses végétaux.

Alors pensez donc lorsque, quelques jours avant la rentrée de septembre, des bruits suspects provenant de la cour du collège se sont fait entendre, la première idée a été « cette année le souffleur pour nettoyer la cour est un peu bruyant » mais lorsque les premières branches sont tombées plus aucun doute n'était permis.

Les téléphones sont donc entrés en action pour lancer l'alerte, et malheureusement ensuite pour photographier ces magnifiques PINS alignés dans le cour comme autant de cadavres.

Le téléphone de l'association a fortement chauffé ce jour là, entre la municipalité de Royan, Mme Quentin conseillère départementale, et Mme Delaunay députée suppléante... Il a fallu moins d'une heure entre le moment où nous avons informé la mairie (par message électronique, c'est une leçon pour nous un coup de téléphone aurait été encore plus efficace) et l'arrivée sur place de la police.

Qu'est-ce qui est passé dans la tête de la direction du collège, les arbres auraient été « dangereux » nous a t on dit. A voir les coupes la dangerosité évoquée serait-elle qu'un collégien reçoive sur la tête une aiguille de pin, voire une pomme de pins... De qui se moque-t-on ? La mairie n'avait même pas reçu de demande d'autorisation pour ces abattages intempestifs.

Qu'une administration se permette ce genre d'acte illégal est totalement inacceptable, et mérite des sanctions exemplaires.

C'est à ce titre que nous avons demandé :

- Une sanction administrative forte à l'encontre de la direction du collège
- La plantation d'au minimum 8 pins (de plus de 5 ans) dans le collège ou pour le moins dans le Parc de Royan en accord bien évidemment avec les services municipaux.
- Que l'entreprise qui a abattu les arbres soit mise à l'amende d'un montant égal à sa facture pour non-respect des règles spécifiques à la zone du Parc.
- Et enfin que la vente du bois liée à ces coupes, soit intégralement affectée à des cours, ou des visites, sur la protection de l'environnement destinée aux collégiens de l'établissement.

Nous sommes aussi intervenus en demandant à la municipalité de « CLASSER » le tilleul plus que centenaire sur le devant du collège, on ne sait jamais si une feuille venait de façon fort inappropriée tomber sur la tête de la direction du collège...

Sur ce dossier une fois de plus nous avons travaillé en parfaite intelligence avec les autorités dont M. le maire de Royan qui a relayé nos demandes et les instruit comme il se doit, auprès des juridictions adéquates et des autorités départementales.

C'est peu dire en lisant les courriers que M. Marengo a adressés à la présidente du conseil départemental, dont nous avons reçu une copie, que notre colère a été contagieuse.

Nous tenons d'ailleurs à remercier publiquement M. le maire de Royan ainsi que tous les services municipaux dont la Police Municipale, qui se sont impliqués dans ce dossier. Nous sommes très attentifs à ce qu'il adviendra de ces « sanctions ».

L'orée du PARC

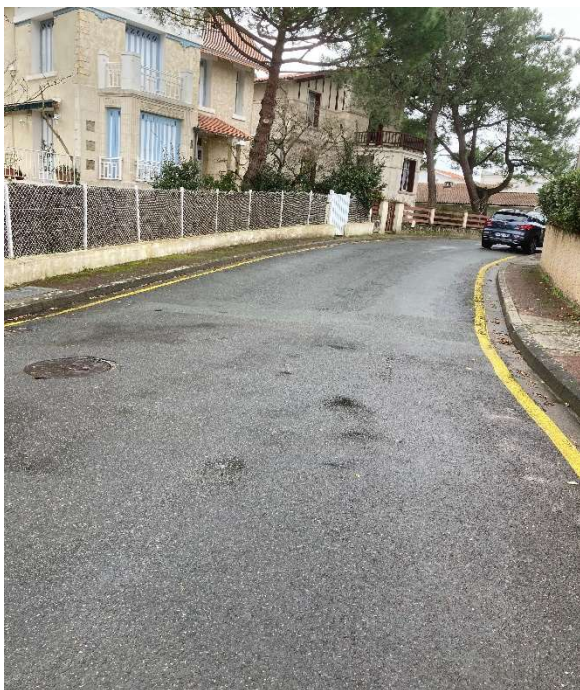
Le promoteur ne serait-il pas allé trop près des arbres.

Après les pompages de la nappe phréatique, qui étaient nécessaires à l'équilibre des forces lors de la construction, voici maintenant que les arbres rentrent sur les balcons, ou que les balcons fleurissent avec les arbres.



Une fois encore nous avons pris contact avec la mairie, pour leur faire part de notre inquiétude sur le devenir de ces platanes, non seulement dans l'immédiat mais aussi une fois que les logements seront occupés. Visiblement des réunions sur place ont eu lieu entre les services de la municipalité et le promoteur. Tous les radars de l'association sont en veille pour suivre l'évolution.

Modification du stationnement : Avenue des Jardins



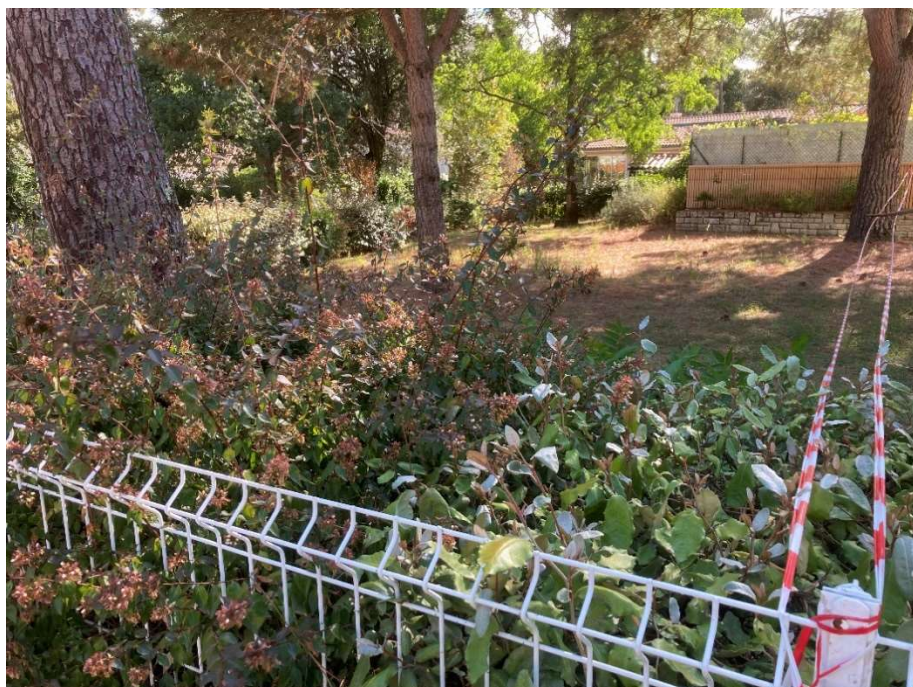
Les places de stationnement avenue des Jardins qui auparavant étaient sur le côté Gauche de l'avenue en allant vers la plage, ont été transférées sur le côté droit. En soit, pas de quoi s'alarmer ...

Alors pourquoi, nous intervenons sur ce dossier... Tout simplement parce que la situation créée est dangereuse la route étant en montée et les voitures roulant à droite, lorsque l'automobiliste arrive par exemple de l'avenue du docteur Charcot la visibilité est tout simplement nulle dès qu'une voiture est en stationnement à droite donc.

En ce faisant il y a aussi une baisse importante du nombre de places de stationnements à proximité immédiate de la plage.

Au regard de cette situation très dangereuse, nous avons alerté la municipalité, qui doit repasser le dossier en comité de circulation. Un dossier de plus que nous suivons...

Diviser un terrain, pourquoi pas...Mais la construction, on la met où ?



Voici le projet d'un agent immobilier, sur cette parcelle avenue des SEMIS séparée de la maison existante il voudrait vendre un terrain constructible, de 290m², soit une emprise au sol de 72m² au maximum.

Nous avons bien nettoyé nos lunettes, essayé d'imaginer les constructions les plus folles... Sans trouver de solution épargnant les pins qui ne sont aucunement malades, donc protégés par le Parc.

L'agent immobilier a bien évidemment fait semblant de ne pas comprendre que ce faisant non seulement il allait à l'encontre du PLU mais qu'en plus la maison existante sur la parcelle contiguë, perdrait immédiatement de la valeur pour son nouveau propriétaire.

L'association regarde attentivement ce qui se passe de ce côté de l'avenue des semis...

LE QUARTIER DU PARC côté SAINT GEORGES DE DIDONNE

PRIORISATION DES REFECTIONS VOIRIES

Une par une les étapes de la réfection des voiries des avenues de Saint Georges vers la plage passent au vert. Notre étude de priorisation a été complètement prise en compte, les services techniques de la municipalité devraient lancer les études courant 2023.

LES RESTAURANTS DE PLAGE

Notre association n'a pas vocation à polémiquer sur des décisions prises par les municipalités, nous avons trop de respect pour la démocratie, et pour les responsabilités prises par les élus dans le cadre du mandat que leur ont confié les électeurs. Par contre, notre rôle est de défendre les intérêts des riverains tout autant que le patrimoine immobilier et végétal du Parc.

Force est de constater que si nous n'avons jamais reçu la moindre alerte concernant le restaurant la Cazuela, il n'en est pas de même pour ce qui est de la Réserve, nuisances sonores – jet de canettes dans les jardins, pour ne parler que de ces 2 exemples. Nous avons donc épluché le cahier des charges que la municipalité de Saint Georges de Didonne a associé à ces concessions de services.

Nous avons ensuite proposé à la municipalité lors de la phase de négociation de rajouter les 2 points suivants :

1) Au niveau du chapitre 3.2 : **Respect de l'environnement**

Où il est déjà précisé l'absence de nuisances sonores à l'extérieur du bâtiment, ou de nuisance olfactive, ainsi que l'interdiction de recevoir des personnes en état d'ivresse manifeste, nous proposons de rajouter que « Le délégataire sera en charge de ramasser les déchets générés par son exploitation sur la plage ainsi que sur les voies publiques dans un rayon de 200m autour de son établissement »

L'avantage que nous voyons dans ce point est triple :

- Il n'y aurait plus de canette ou autres détritiques jetés à proximité de l'établissement (en allant plus loin on peut espérer que le gérant refuserait de laisser partir ses clients avec une canette à la main).
- Les services municipaux ne seraient plus obligés de nettoyer tous les matins ces 200m.
- La plage et les propriétés aux alentours de l'établissement ne feraient plus les frais de ces incivilités.

2) Au chapitre : 10 **Résiliation pour faute du délégataire**

Nous demandons de rajouter dans ce chapitre, la phrase suivante :

« 5- En cas de non-respect constaté des obligations concernant les nuisances sonores ou des règles concernant le respect de l'environnement. »

Ceci dans le simple but de renforcer la prise de conscience et les moyens de répression de la municipalité à l'encontre de gérants peu soucieux du respect de leurs voisins.

Notre souhait est que les restaurants de plages quelque soit leur spécificité s'intègrent parfaitement dans le Parc, en accord avec leur environnement.

L'exemple du restaurant ODIL est un bon cas d'école avec des gérants respectueux de leur voisinage, qui travaillent dans le cadre somptueux de notre plage de la Grande Conche, qui ont trouvé une clientèle d'habitues comme de gens de passage. Et tout ceci, dans le respect du cahier des charges qu'ils ont signé en prenant leur concession de service.

Vous avez des suggestions sur cet article, ou sur un autre sujet :

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées en nous adressant un mail à notre adresse : lesamisduparc17@outlook.fr

Nous ne sommes jamais aussi forts que lorsque nous travaillons tous ensemble, pour améliorer toujours et encore la qualité de vie dans notre Parc.

Les prédateurs indésirables de nos jardins

1 - Chenilles processionnaires du Pin

Les chenilles processionnaires peuvent entraîner de **vives réactions allergiques** à cause de leurs **poils urticants**, comme des éruptions cutanées, des démangeaisons, des **œdèmes** et des décollements de la rétine s'ils entrent en contact avec les yeux. On les redoute **particulièrement chez les enfants** et chez les animaux car elles sont à leur portée, sur l'herbe et à proximité des pins et des chênes en forêt. Dans de rares cas les poils urticants ont été à l'origine de chocs anaphylactiques.

En voici une colonie en photo pour que vous puissiez les reconnaître



et les cocons →



Pour ceux d'entre vous qui ont des pins sur leur terrain si vous remarquez un ou plusieurs cocons d'aspect blanchâtre à la cime de votre arbre à la sortie de l'hiver, nous vous recommandons fortement de mettre en place un piège, simple et écologique qui vous permettra de capturer les chenilles lors de leur descente le long du tronc de l'arbre. Vous laisserez le sac, préalablement rempli au tiers de terreau ou de terre jusqu'à fin Mai au moins.



Seul le sac sera à détruire, le dispositif, discret, pouvant rester en place pour l'année suivante.

2 - Les frelons Asiatiques

Les frelons asiatiques sont plus dangereux que les autres car lorsqu'ils attaquent ce sont tous les individus du nid ensemble.



Le frelon asiatique est très gourmand de fleurs de lierre qui lui fournit le sucre et donc son énergie.

Dès Février les "fondatrices" (futures reines) peuvent être présentes, à la recherche d'un nouveau lieu pour y créer leur nid.

C'est à partir du mois de Février qu'il faudra mettre en place à 1,5 mètre du sol au moins un piège simple. Une bouteille en plastique coupée au 2/3v (avec le col retourné).

Notre recette : 1 verre de vin blanc + autant de bière Brune + 1 cuillère à café de sirop de cassis. Les frelons noyés peuvent rester, car ils servent d'appât supplémentaire. Il faudra retirer le piège fin Avril, les "fondatrices" ayant fini par trouver l'endroit de leur nouveau nid.

Les changements concernant votre association

N'hésitez pas de temps en temps à vous promener sur notre site internet, il est mis à jour en temps réel au fur et à mesure que nous recevons des informations susceptibles de vous intéresser.

<https://amisduparcroyansaintgeorgesdedidonne.fr/>

La villa « AIGUE-MARINE » écrit à votre association :

Nous vous avons informés sur notre site internet que la villa Aigue-Marine avait reçu le prix de la ville de Royan, votre association a voulu en savoir plus, nous avons donc interrogé cette magnifique demeure qui a bien voulu nous répondre et par écrit qui plus est :

« Chers amis du Parc de Royan

Depuis que ma biographie, intitulée « Si Aigue-Marine m'était contée », a reçu le prix de la ville de Royan par l'Académie de Saintonge, en octobre 2022, je croule sous les demandes d'interviews. En général, je protège ma vie privée, mais les amis de mon quartier natal ont bien droit à quelques confidences sur ce livre, paru en 2021.

Sachez, tout d'abord, que je n'ai rien demandé. Je coulais une retraite paisible quand je perçus de l'agitation, dans l'appartement de ma tour d'angle. Jean-Christophe Ledoux, propriétaire chez moi, complotait avec Pierre-Louis Bouchet, directeur des éditions Bonne Anse et Marie-Anne Bouchet-Roy, auteure et porte-parole auto-proclamée. Sous le prétexte que je venais d'être classée au titre des Monuments Historiques, le trio envisageait d'obtenir l'exclusivité de mes mémoires ! Il est vrai que mon histoire illustre le destin de Royan au XX^e siècle. Je cédaï mais insistai pour raconter cette histoire à la première personne.

Nous commençâmes par mon enfance. Du Zola... , mais celui du Bonheur des Dames. Il fallut débusquer Léon Lehmann, né en 1845. Ce gamin de Paris orphelin, bintelotier, marchand forain, fit route vers la Charente, puis vers Royan... et vers la fortune, en créant les Nouvelles Galeries. Je fus bâtie pour son plus jeune fils, en 1910, par Henri Deglane, architecte du Grand Palais à Paris. A cet endroit du livre, j'ai laissé les auteurs me décrire en détail, plans et photos à l'appui. J'avoue avoir pris la pose avec plaisir !

Avec Albert Willemetz, célèbre auteur et parolier, qui fit mon acquisition en 1924, nous plongeâmes dans les Années Folles. A Royan, loin de la vie publique parisienne, Albert et sa tribu, Guitry, Printemps, Lartigue, Chevalier, n'étaient que fantaisie créative, bonheur familial et travail assidu. Albert fut mon grand amour... et mon premier chagrin, quand il me vendit, en 1934.

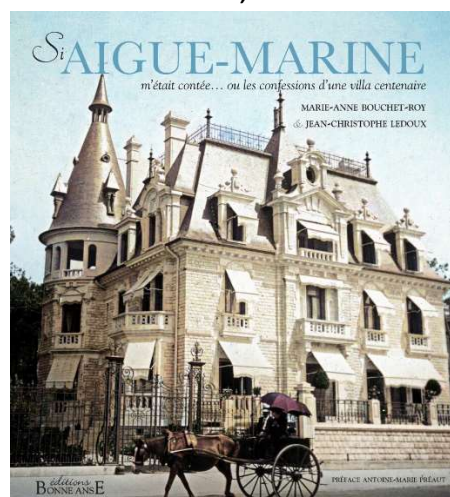
Tout à mon dépit, je ne m'intéressai guère à mes nouveaux propriétaires, les Quillery, rois du béton et du BTP. Il me vint cependant quelques anecdotes amusantes à leur sujet, qui me firent presque regretter de les avoir par trop ignorés. Puis vint l'évocation de la guerre, de l'occupation et du bombardement, qui me laissait l'escalier noué et les portes serrées.

Il me fallut enfin combattre un dernier préjugé. Non ! Je ne suis pas jalouse de la nouvelle génération, ces gamines des années 50, leurs lignes claires et leurs couleurs pimpantes.

Pour conclure, je ne suis pas fâchée que les trois complices aient dérangé ma retraite. Je me suis bien amusée et ma mémoire n'a pas flanché. Vous verrez. Il s'en passe des choses, entre les quatre murs d'une villa ! ».

Bien à vous,
Aigue-Marine

« Si Aigue-Marine m'était contée... ou les confessions d'une villa centenaire »,
Marie-Anne Bouchet-Roy et Jean-Christophe Ledoux, Editions Bonne Anse 2021, 30 €.



Le coin des bons plans :

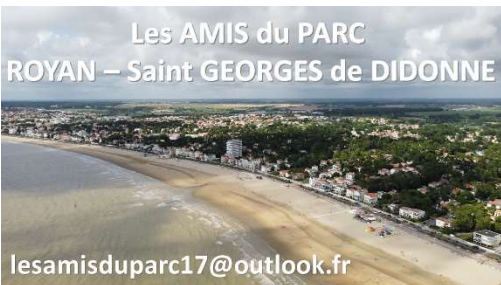
- Le Cabaret ZAGAL est ouvert du côté de La PALMYRE : sous le thème « Le cheval fait son cinéma » le cabaret mélange ainsi l'humour, le Cheval, le Cinéma et la Gastronomie. Vous pourrez passer un très bon moment avec les 20 chevaux et 30 artistes dans une ambiance atypique, onirique, drôle et poétique.
- En présentant votre carte d'adhérent des amis du Parc, vous bénéficiez du tarif « Groupe » à partir de... 2 personnes tout de même.
- N'oubliez pas de regarder de temps en temps les offres réservées aux résidents permanents ou secondaires du PASS VILLEGATURE

COTISATION 2022-2023

SUR L'ANNÉE 2021, 405 FAMILLES ONT ADHÉRÉ À NOTRE ASSOCIATION.

Nous tenions à vous remercier pour votre participation à la défense de cet espace exceptionnel qu'est le Parc de Royan-Saint Georges de Didonne.

- Notre exercice 2022 va exceptionnellement du 1^{er} Janvier 2022 au **30 Juin 2023**
- Les cotisations pour 2022-2023 (10 euros) peuvent être payées par chèque (libellé au nom des Amis du Parc) ou par virement sur le compte de l'Association (RIB sur demande) Siège social : 97, Avenue des Semis – 17200 Royan



Les Amis du Parc de Royan et Saint-Georges-de-Didonne

97 Avenue des Semis

17200 Royan

lesamisduparc17@outlook.fr

www.amisduparcroyansaintgeorgesdedidonne.fr

- Nouvelle adhésion
- Renouvellement d'adhésion

Afin que nous ne fassions pas d'erreur, merci d'écrire en lettres majuscules

Nom (Mr ou Mme) Prénom

1/ Adresse à Royan ou St-Georges-de-Didonne :

Code Postal : Ville :

Tél. Fixe : Mobile :

2/ Adresse résidence principale :

Code Postal : Ville :

Tél. Fixe : Mobile :

Email (écrire de manière bien lisible)@.....

Joindre un chèque de 10€ à l'ordre des « Amis du Parc » à déposer ou envoyer au :
97 Avenue des Semis 17200 Royan (près de la boulangerie du Parc)

En retour, vous recevrez votre carte de l'année en cours qui vous donne accès aux tarifs préférentiels chez nos partenaires ainsi que, si vous possédez une adresse Email, votre « **Mot de passe** » pour vous connecter à notre **site**.